



MAIRIE DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Place Prudent Chollet



02.48.78.20.50

18240 Belleville sur Loire

Fax 02.48.78.20.55

Site : www.bellevillesurloire.fr

E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

INFOS DECONFINEMENT MAI 2020

APPEL D'URGENCE :

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie
vous pouvez joindre un élu au : **06.11.91.89.18**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2020, un dépôt de gerbe, aura lieu au monument aux morts à 11 heures, sans rassemblement de public, en raison de la situation sanitaire.

INFOS CIRCULATION

A compter du 06/05/2020 et jusqu'au 28/05/2020, pendant la durée des travaux, **soit 5 jours**, la circulation sera interdite à tous les véhicules sur la RD82, pendant l'exécution du chantier de reprofilage de chaussée de Belleville à Santranges. Un itinéraire de déviation sera mis en place.
Le syndicat des transports scolaires est avisé.

OUVERTURE MAIRIE

A partir du lundi 11 mai 2020, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, dans le respect des gestes barrières.

1 seule personne sera accueillie à la fois.

Les échanges par courriel et par téléphone seront à privilégier.

Port du masque fortement conseillé.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Réouverture à compter du vendredi 15 mai 2020

Mardi : de 9h à 12h30 de 14h30 à 17h30

Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Une seule personne à la fois sera accueillie dans l'enceinte de l'APC. Mais attention, cette réouverture est conditionnée au maintien de la date de déconfinement et de la livraison des masques pour le personnel.

INFOS COMMERCANTS :

Salon de coiffure St Germain, route des Germain : réouverture le 12 mai 2020. 02.48.54.29.64

Salon de coiffure TERESA, 5 rue de Beaumont : réouverture le 11 mai 2020.

02.48.72.19.74

BIG MAT Brochard : réouverture le 11 mai 2020, pour moins d'attente, vous pouvez toujours utiliser le Drive. 02.48.72.61.48

Boulangerie, Le Talmenier de Belleville, 2 route de Sancerre, réouverture totale le 12 mai 2020. 02.48.72.51.38

COMICE DE LERE

Le Comice de Léré 2020 est reporté en 2021. Une nouvelle date sera choisie dès que possible, en fonction de l'évolution sanitaire.

DECHETS VERTS BELLEVILLE

Réouverture dès le lundi 11 mai 2020

Horaires :

Lundi, mercredi : de 13h30 à 17h30

Samedi : de 10h à 12h

Port du masque fortement conseillé.

REOUVERTURE DES DECHETERIES D'ASSIGNY ET VINON

L'accès à l'ensemble des bennes sera de nouveau possible sur chacun des sites

Depuis le 04 mai pour les professionnels
à compter du 11 mai pour les Particuliers



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

(à défaut l'accès vous sera refusé)

- Nombre de véhicules simultanés sur site limité
- Respect des consignes données par les agents de déchèterie
- Respect d'une distanciation sociale d'au moins 1 mètre
- Se munir de son propre matériel pour le déchargement (fourche, pelle,

En cas de file d'attente sur la route, pensez à serrer à droite, à mettre vos feux de détresse et ne sortez pas de votre véhicule.

Vous ne devez en aucun cas laisser vos encombrants dans la nature, sur le trottoir ou devant la grille de la déchèterie (sanction allant jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule).

Nous comptons sur votre civisme !!!

Horaires d'été

Assigny : lundi, mercredi, samedi : 08-12h / 13h30-18h30

Vinon : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h,
mercredi : 10h-12h/14h-18h,
samedi 8h30-12h/13h30-18h.

POLE EDUCATION ENFANCE ET LOISIRS

ALSH vacances de printemps

Durant les vacances scolaires de printemps, le centre de loisirs a ouvert ses portes aux enfants des personnels soignants et mobilisables.

Grâce à une étroite collaboration entre les services de la Direction Départementale et de la Cohésion Sociale qui a fourni les masques de protection pour les animateurs, Madame Tatiana Lanternier, adjointe à la jeunesse, toujours aussi investie dans ses missions et les services municipaux qui ont mis en œuvre les mesures sanitaires nécessaires à l'entretien et la désinfection des locaux et du matériel, l'ALSH s'est tenu sans encombre.

Six enfants ont pu être accueillis et ont profité de cette quinzaine singulière pour réaliser de jolis dessins pour les résidents du Centre Intergénération. Ils ont également profité du jardin pour pique-niquer et s'amuser.

Cependant, les animateurs qui ont fait un travail remarquable, ont noté qu'il était bien difficile pour de jeunes enfants de respecter toute une journée les mesures de distanciation sociale et de les empêcher de jouer ensemble ou d'échanger leurs jeux.



Réouverture du groupe scolaire

Monsieur Bagot, Maire, Madame Lanternier, adjointe au Maire et Madame Marchand, directrice du pôle, ont rencontré à plusieurs reprises l'ensemble des enseignantes pour organiser une reprise de l'école le jeudi 14 mai.

Nous avons tous travaillé ensemble pour mettre en place le protocole sanitaire demandé par les services de l'Etat et tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants, des enseignantes et des agents.

Suite au sondage réalisé auprès des familles, l'inscription définitive et les modalités organisationnelles (emploi du temps, horaires, périscolaire, restauration ...) sont communiquées par mail le mercredi 06 mai par l'équipe enseignante.

Les délégués de parents d'élèves ont également été informés des dispositions d'accueil mises en place lors d'une réunion d'échanges (Ecole, mairie et parents d'élèves) qui a permis de répondre aux interrogations des familles.

Ramassage dans les Ecart

En fonction de la carte sanitaire du jeudi 7 mai (couleur verte ou rouge) les collèges seront autorisés à rouvrir pour les 6^{ième} et 5^{ième} à compter du lundi 18 mai. Si tel est le cas le mini bus municipal assurera ses passages journaliers.

Et cet été ?

Toutes les démarches administratives ont été faites pour une ouverture de notre accueil de loisirs du lundi 6 juillet au vendredi 14 août et pour le séjour ados dans les Landes 6 au 12 juillet.

A ce jour, les services de la DDCSPP ne nous permettent pas le fonctionnement mais si nous sommes autorisés à ouvrir, nous serons prêts. Plus d'informations, nous l'espérons fin mai.

Séjour Londres

La somme engagée par la municipalité pour l'organisation du séjour à Londres a été restituée en totalité sous forme d'un avoir valable 18 mois sur la même ou une autre destination.

MÉDIATHÈQUE

« Les Jardins du Savoir »

La municipalité, les services techniques, les bibliothécaires travaillent sur la mise en œuvre de la réouverture de la médiathèque afin de vous accueillir dans des conditions optimales de sécurité sanitaire.

Cette ouverture s'effectuera de façon progressive **dès le mardi 26 mai !**

Prêts de documents :

Pour venir emprunter, vous devrez prendre un rendez-vous.

Du 12 au 20 mai inclus, vous pourrez contacter les bibliothécaires à la médiathèque [par téléphone](#) au 02 48 54 13 10, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Les rendez-vous seront possibles :

**le mardi, mercredi et jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 17 h.**

La durée de chaque rendez-vous sera fixée à 15 mn.

Une seule personne sera accueillie.

Les collections ne seront pas accessibles... Nous vous invitons à consulter le catalogue sur le portail du réseau des bibliothèques www.mediatheques.comcompsv.fr afin de préparer vos emprunts.

Nous serons, bien sûr, à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter dans vos choix si vous n'avez pas eu la possibilité de consulter le catalogue.

L'utilisation des postes informatiques ne sera pas possible.

A votre arrivée à la médiathèque, vous devrez sonner et attendre qu'une bibliothécaire ouvre la porte.

Le port d'un masque sera obligatoire.

Dès l'entrée dans les locaux, la désinfection des mains sera proposée grâce à une fontaine de gel hydroalcoolique.

Retours des documents empruntés :

**Il sera possible de rendre les documents empruntés uniquement :
le mardi et le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**

Des containers seront placés sur la passerelle à droite de l'entrée :

Un premier container sera dédié aux dépôts de livres.

Un second container sera réservé aux dépôts des CD et DVD.

Nous vous remercions :

. de glisser dans un de vos documents la liste des livres, revues, Cd et DVD rendus.

. de déposer les CD et DVD de façon précautionneuse afin d'éviter d'abîmer les boîtiers, les CD et DVD.

. de laisser vos documents sans le sac éventuellement utilisé pour le transport.

Les inscriptions à la médiathèque seront possibles.

Il faudra prévoir pour cela : une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour rappel, l'inscription est gratuite !

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.... votre respect des consignes rendra possible la reprise de l'activité de la médiathèque dans de bonnes conditions pour vous-même, l'ensemble des usagers et vos bibliothécaires !

Nous attendons vos appels téléphoniques et vos visites avec plaisir !

À très bientôt !

Fabienne et Gisèle



La déclaration annuelle des revenus reste nécessaire même avec le prélèvement à la source

En raison du contexte sanitaire, le calendrier de souscription des déclarations et les modalités de renseignement du public sont adaptés

- Le calendrier :

Modalités déclaratives	Date limite
→ Je déclare en ligne	4 juin 2020
→ Je déclare papier	12 juin 2020



Les déclarations sont en cours d'acheminement postal ; elles sont susceptibles d'être reçues jusqu'à mi-mai.

Les personnes qui, en 2019, ont déclaré en ligne leurs revenus ne recevront pas de déclaration papier cette année. Connectez-vous à votre espace particulier sous impots.gouv.fr

- Comment contacter les services des finances publiques ?

Personne ne sera reçu dans les centres des finances publiques (services des impôts des particuliers, Trésoreries ...)

J'ai accès à Internet

- consultez le site impots.gouv.fr : il comporte des nombreuses réponses aux questions les plus fréquentes
- vous pouvez aussi interroger l'administration fiscale depuis votre espace particulier en utilisant la messagerie sécurisée



- vous pouvez également prendre un rendez-vous téléphonique avec un agent des finances publiques en cliquant sur la rubrique contacts (et en se laissant ensuite guider)

→ à partir de votre espace sécurisé :



→ depuis la page d'accueil d'impots.gouv.fr



(ces deux rubriques sont accessibles en bas de page)

Je n'ai pas accès à Internet

- vous pouvez appeler le **0 809 401 401**, un agent des finances publiques vous répondra
- vous pouvez appeler votre service des impôts des particuliers dont les coordonnées figurent sur la déclaration que vous avez reçue. En fonction de la complexité de votre demande, il pourra vous proposer un rendez-vous téléphonique dédié.

0809 401 401 Service gratuit + prix appel

L'ensemble des services de la Direction départementale des finances publiques du CHER se mobilise pour vous répondre dans les meilleurs délais possibles.